

Courants du monde 2016

Séminaire international
Enjeux de la création artistique
à l'ère du numérique

Dates	Du 1^{er} au 10 juin 2016 (inclus)
Contexte	<p>Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de programmes d'accueil à destination des professionnels de la culture. Il est mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.</p> <p>Il rassemblera à Paris une quinzaine de professionnels confirmés qui œuvrent dans le domaine culturel à des projets en lien avec le numérique. Le séminaire permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les principes qui sous-tendent une politique de soutien à la création numérique. Les participants pourront ainsi se familiariser avec le contexte français et partager leurs connaissances, leurs pratiques et leurs projets sur les questions de la création artistique à l'ère du numérique. Le séminaire facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays concernés et entre les participants.</p> <p>Le séminaire se déroulera exclusivement en anglais.</p>
Public	Ce séminaire s'adresse à des professionnels anglophones de haut niveau qui contribuent dans leur pays (en Europe, Amérique latine et du nord, Asie, Afrique du Sud, Australie ou Nouvelle-Zélande) à la conduite de projets culturels : directeurs/directrices ou administrateurs/administratrices de structures culturelles, responsables culturel(le)s de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles.
Thèmes	<p>A titre indicatif, le séminaire, qui sera adapté en fonction des profils des candidats, abordera les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- la place du numérique dans la création artistique ;- les modes de financement et de soutien à la création et à la diffusion des œuvres ;- les modes de partenariats qui favorisent les coproductions, la valorisation et la commercialisation des œuvres ;- l'encadrement juridique (droits des auteurs, supports et moyens de diffusion...);- les modes d'appropriation et de développement de la culture numérique (par les artistes, le public, les institutions). <p>L'objectif de ce séminaire d'échanges est d'aboutir à :</p> <ul style="list-style-type: none">- une connaissance partagée des politiques autour de la création artistique liée au numérique en France et dans les pays des participants ;- une connaissance partagée des leviers d'actions (financement, infrastructures, production, communication, médiation...);- une connaissance des réseaux de création et de diffusion ;- favoriser la mise en place de partenariats entre structures françaises et étrangères. <p>Interviendront dans le cadre de ce séminaire des responsables culturels reconnus : Ministère de la culture et de la communication, en particulier la Direction générale de la création artistique, lieux de production et de diffusion en région parisienne particulièrement dédiés au numérique.</p>

Prise en charge Le Ministère de la culture et de la communication prend en charge :

- les frais d'organisation
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : les frais de voyage pour rejoindre le lieu du séminaire restent à la charge du/de la candidat(e) ou de la structure à laquelle il/elle peut s'adosser (établissement de rattachement, Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance).

Procédure de candidature Les dossiers de candidature seront téléchargeables :

- sur le site du Ministère de la culture et de la communication, www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation
- sur le site de la Maison des Cultures du Monde, (rubrique *Expertise/Formations*) www.maisondesculturesdumonde.org

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du/de la candidat(e), qui le visera et le fera parvenir **au plus tard le 13 avril 2016** à la Maison des Cultures du Monde (à l'attention de **Catherine Annoepel**, annoepel@maisondesculturesdumonde.org), après avoir émis un avis motivé sur la candidature. **Une copie du dossier devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication à : courantsdumonde.sdae@culture.gouv.fr.**

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- inscription de la structure ou de ses actions dans le paysage du numérique
- perspectives de développement de coopérations entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

INFORMATION

Ministère de la culture et de la communication (www.culture.gouv.fr)

Perrine Warmé-Janville

Tel : +33 (1) 40 15 37 08, perrine.warme-janville@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

Maison des Cultures du Monde (www.maisondesculturesdumonde.org)

Catherine Annoepel

Tel : +33 (1) 45 44 08 39, annoepel@maisondesculturesdumonde.org